

L'ESSENTIEL

2025

PARTAGE

avec les enfants du monde

RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

« Chères amies, chers amis de PARTAGE,

Je souhaite, avant toute chose, vous exprimer ma profonde gratitude pour votre fidélité et votre engagement indéfectible à nos côtés. Votre confiance est le socle de notre action. L'année écoulée s'inscrit dans un environnement international particulièrement instable. Les récentes coupes opérées par l'USAID, conjuguées à la baisse des financements publics français dédiés à l'aide au développement, accentuent la pression sur les organisations de solidarité internationale, renforcent la concurrence entre acteurs et actrices et fragilisent leurs missions. Dans le même temps, la générosité du public, notamment envers les enfants, montre des signes d'essoufflement. Cela nous oblige à repenser nos modes d'engagement et de mobilisation. Plus que jamais, il est essentiel de sensibiliser dès le plus jeune âge aux valeurs de solidarité, d'empathie et d'ouverture au monde. Cela implique également de renforcer le lien entre nos bénévoles et notre gouvernance, pour consolider notre projet associatif, nourrir l'intelligence collective et garantir la pérennité de notre action.

Plus largement, les droits fondamentaux connaissent des reculs préoccupants, tandis que les conflits et les crises se multiplient. Ce contexte nous rappelle avec force combien la solidarité internationale demeure essentielle.

Sur le terrain, ces bouleversements prennent un visage très concret. Partout où nous sommes engagés, les enfants figurent parmi les premières victimes des crises. Plus que jamais, la défense des droits de l'enfant – et en particulier ceux des filles – exige une mobilisation constante et déterminée.

Face à ces défis, PARTAGE reste fidèle à sa mission. Malgré des contraintes financières inédites, nous poursuivons avec détermination la mise en oeuvre de notre plan d'orientations stratégiques, en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable.

C'est grâce à vous tous et toutes, parrains et marraines, donateurs et donatrices, mécènes, bénévoles, salariés.es que nous pouvons continuer ce beau projet commencé il y a 52 ans. Dans un monde traversé par de profondes incertitudes, notre engagement collectif est plus que jamais nécessaire. Ensemble, poursuivons ce chemin, avec confiance et détermination, pour offrir à toutes et tous les enfants un avenir digne, serein et porteur d'espoir.

Car agir pour les enfants aujourd'hui, c'est construire le monde de demain. »



Corinne Loverich-Bouvet
Présidente

CHIFFRES CLÉS

52 ans d'existence

26 partenaires

Plus de **18 000** marraines, parrains, donatrices et donateurs

Près de **240** bénévoles

10,4 M € de budget en 2025

600 000 bénéficiaires des actions*

Équipe de **31 personnes**.

190 800 € Montant annuel brut global des 3 rémunérations totales les plus élevées.

2,33 écart entre la moyenne des 5 plus hautes rémunérations et la plus basse.

0 € rémunération totale des membres du Conseil d'Administration.

219 064 bénéficiaires directs.

510 écoles soutenues.

2 462 enseignants formés.

78 215 enfants scolarisés dont **36 519** filles.

8 846 enfants bénéficiant d'un soutien psychosocial et **14 752** enfants bénéficiant d'un suivi médical.

NOTRE MISSION

PARTAGE soutient des actions initiées par des partenaires locaux qui permettent de lever les freins au développement global de l'enfant, afin qu'il puisse être éduqué, soigné, nourri, protégé. PARTAGE accompagne aussi le développement de sa communauté.

NOTRE VISION 2030

L'association PARTAGE s'affirme comme une actrice indépendante et engagée à défendre les Droits de l'Enfant pour la construction d'un monde en paix, solidaire, durable et équitable.

PARTAGE et ses partenaires, issus des sociétés civiles de ses pays d'intervention, mettent en lien les énergies et les initiatives entre les générations et entre les peuples. Pour cela, PARTAGE anime des espaces de rencontre favorisant le dialogue, l'apprentissage réciproque et la réalisation de projets communs par-delà les frontières.

Ces expériences vivantes renforcent les individus et leur communauté et encouragent les enfants à devenir acteurs de leur présent et de leur avenir. Elles favorisent l'émergence de citoyennes et de citoyens du monde

engagés capables d'affronter les grandes transitions sociales, démocratiques, climatiques, économiques, technologiques et leurs conséquences.

Pour cela, PARTAGE :

- Identifie et priorise des actions selon une approche holistique de l'accompagnement des enfants en tenant compte des enjeux climatiques, environnementaux et de genre ;
- Agit toujours avec des partenaires locaux, issus des sociétés civiles des pays d'intervention ;
- Mobilise un réseau de bénévoles en France et en Europe qui conduisent localement l'action de l'association et sensibilisent le grand public dans les territoires ;
- S'appuie sur une équipe salariée, professionnelle, pour concevoir les projets avec les partenaires et les bénévoles, les financer, les évaluer et rechercher l'efficacité des actions.

NOS VALEURS

PARTAGE défend et promeut avec exigence les droits fondamentaux de l'enfant et son épanouissement, face aux défis économiques, sociétaux et écologiques d'aujourd'hui et de demain.



17 PAYS D'INTERVENTION

BÉNIN
BRÉSIL
BURKINA
FASO
CAMBODGE

ÉGYPTE
ÉQUATEUR
HONDURAS
HAÏTI

INDE
LIBAN
MADAGASCAR
MAYOTTE

NÉPAL
PALESTINE
ROUMANIE
THAÏLANDE
UNION DES COMORES



Activités du siège 2025

Agir là où les enfants en ont le plus besoin

En 2025, PARTAGE a poursuivi son engagement aux côtés de ses 26 partenaires pour la défense des droits de l'enfant en consolidant sa stratégie partenariale et en renforçant l'impact de ses actions auprès des enfants les plus vulnérables. En 2025, grâce à nos partenaires locaux, nous avons agi auprès de 895 écoles, centres ou espaces d'accueil et d'éducation, servi plus de 800 000 repas, formé 2 462 enseignantes et enseignants, éducatrices et éducateurs. Ces actions ont contribué à améliorer durablement les conditions de vie de près de 250 000 enfants, dans des contextes marqués par de profondes inégalités.

Cette année a notamment été marquée par l'approbation et le déploiement de notre nouvelle Politique de Protection et de Sauvegarde de l'Enfant (PPSE) ainsi que par le rééquilibrage progressif de l'appui de l'association vers des pays présentant les indices de développement humain les plus faibles. Dans ce cadre, PARTAGE a accompagné sur 6 ans l'autonomisation de HSF et 3 ans de CPCR en Thaïlande, ainsi que 4 ans de RENAITRE en Roumanie, avant de se désengager de ces partenariats et de ces pays, conformément aux orientations définies dans notre stratégie.

PARTAGE a également renforcé son dispositif de suivi et évaluation afin de mieux rendre compte de l'impact de ses actions, notamment grâce au suivi et à l'analyse de nouveaux indicateurs que vous avez découvert page 7 de ce rapport. Parallèlement, l'association a poursuivi son engagement dans les espaces de plaidoyer collectif pour les droits de l'enfant, notamment au sein de Coordination Sud, de la Coordination humanitaire et Développement et du Groupe Enfance.



Des partenaires qui font avancer les droits de l'enfant

Partout où elle agit, PARTAGE s'appuie sur des organisations partenaires engagées qui portent des actions concrètes en faveur des droits de l'enfant dans leurs territoires.

En 2025, plusieurs projets ont franchi une nouvelle étape, notamment le lancement d'un programme multi-pays de cantines scolaires visant à délivrer chaque année un million de repas uniquement au Bénin, aux Comores et en Egypte. En 2025, PARTAGE s'est réengagée pour 9 ans auprès de 8 partenaires dans le cadre de nouvelles conventions de partenariat. Cette visibilité à long terme permet d'accompagner les enfants dans la durée et d'offrir à nos partenaires une stabilité essentielle dans



un contexte de raréfaction des financements. PARTAGE se réjouit que l'INEPE, son partenaire de longue date en Equateur, ait été récompensé par l'UNESCO pour la qualité de son engagement éducatif. De même, l'ONG BEL AVENIR a reçu le Prix des droits de l'Homme 2025 décerné par la Commission nationale consultative des droits de l'homme française.

En France, les actions d'éducation à la citoyenneté dans les écoles ont touché cette année plus de 3 400 élèves. Ce programme « Déclic ODD » a fait l'objet d'une évaluation externe. Les résultats, très positifs, montrent que la participation des enfants aux débats de société renforce leur pouvoir d'agir.

La force d'un réseau bénévole engagé

En France, le réseau bénévole de PARTAGE demeure un levier essentiel de mobilisation et de sensibilisation. Grâce à l'engagement de ses 240 bénévoles, 50 actions de collecte et de notoriété et 85 interventions d'éducation à la citoyenneté mondiale ont été menées en 2025 sur le territoire. Ces initiatives ont mobilisé 9 200 heures de bénévolat et 73 500 €.

La tournée « Trésors d'Égypte », qui s'est produite dans sept villes de France ainsi que sur la grande scène de l'UNESCO, a constitué l'un des temps forts de l'année, contribuant à sensibiliser de nouveaux publics à la cause des droits de l'enfant.

Le réseau des antennes locales a également poursuivi sa structuration territoriale avec la création de PARTAGE Vivarais-Lignon et PARTAGE Dijon, tandis que l'antenne d'Alsace a été fermée. Plusieurs délégués ont été renouvelés, notamment à Lyon, en Auvergne et dans l'Oise, témoignant du dynamisme du réseau.

Mobiliser l'opinion pour la cause des enfants

Faire connaître la cause des enfants et susciter l'engagement du public constitue un enjeu majeur pour PARTAGE. En 2025, l'association a poursuivi le déploiement de sa stratégie de communication au service de cette mobilisation.

L'année a été marquée par la mise en œuvre de la nouvelle identité de PARTAGE, avec un nouveau logo,

un nouveau site internet, une présence encore renforcée sur les réseaux sociaux et de nombreux passages à la télévision, en pro bono, de nos spots de campagne, sensibilisant ainsi un public beaucoup plus large aux enjeux de protection de l'enfance.

La générosité au service de l'impact

La générosité du public et l'engagement de partenaires philanthropiques constituent des leviers essentiels pour soutenir les actions de PARTAGE.

Les campagnes de recrutement en face-à-face ont conduit à l'arrivée de 2 400 marraines et parrains et de nouvelles formes de parrainage ont été développées afin d'élargir les possibilités d'engagement. La collecte digitale et les événements sportifs ont rassemblé à nos côtés 236 nouvelles personnes, contribuant au rayonnement de l'association.

PARTAGE s'est aussi renforcée par le renouvellement de la confiance de ses mécènes et l'arrivée de nouveaux, notamment les fondations BEL et Sawiris. Ces soutiens financent des projets structurants auprès de plusieurs partenaires, dont KEOOGO, BEL AVENIR, DISPENSAIRE TROTTOIR, ASOS, l'AHEED ou le SESOBEL, ainsi que le programme multi-pays des cantines scolaires.

Une organisation qui se transforme pour agir mieux

Afin de renforcer son efficacité et son impact, PARTAGE poursuit l'évolution de son organisation.

L'année 2025 a notamment été marquée par le lancement d'un nouveau logiciel destiné à simplifier le suivi des activités et à améliorer la qualité de la relation avec les différents publics de l'association.

PARTAGE poursuit également ses engagements environnementaux, avec une réduction de son bilan carbone, tout en continuant d'investir dans le développement des compétences de ses équipes à travers la formation.



Yolaine Guérif
Directrice Générale



RAPPORT FINANCIER 2025

BILAN 2025

Exercice clos le 31 décembre 2025 Chiffres exprimés en euros.

ACTIF	
ACTIF IMMOBILISÉ	2 666 232
ACTIF CIRCULANT	1 909 302
TOTAL GÉNÉRAL	4 575 534

PASSIF	
FONDS PROPRES	1 512 671
PROVISIONS	137 805
FONDS DÉDIÉS ET FONDS REPORTÉS	1 310 733
DETTES	1 614 325
TOTAL GÉNÉRAL	4 575 534

ACTIF

L'Actif Immobilisé d'un total de 2 666 k€, est composé :

- d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 556 k€,
- de biens legs acceptés par le Conseil d'administration et destinés à être cédés pour une valeur totale de 107 k€
- d'immobilisations financières pour 2 003 k€

L'Actif Circulant, d'un montant de 1 909 k€ est constitué :

- de créances et régularisations pour 195 k€,
- des disponibilités de l'association, pour un total de 540 k€,
- d'un montant de 1 166 k€ au 31/12/2025 placés sur des comptes sur livret souscrit pour rémunérer les

excédents de trésorerie de l'association, et 8 k€ de reliquat de contrats de capitalisation.

PASSIF

Les fonds propres de PARTAGE, d'un total de 1 513 k€, sont composés :

- de la réserve statutaire de 2 k€, du report à nouveau de 295 k€,
- du résultat de l'exercice d'un montant déficitaire de -216 k€ en instance d'affectation,
- de la réserve pour projets associatifs d'un montant de 1 432 k€

RESSOURCES ET EMPLOI

La part des subventions dans les ressources de PARTAGE a progressé, passant de 7% des ressources totales en 2024 à 12% en 2025. Les dons privés (particuliers ou entreprises) restent fortement prépondérants, garantissant à l'association une totale indépendance dans le choix de ses actions et de ses partenaires.

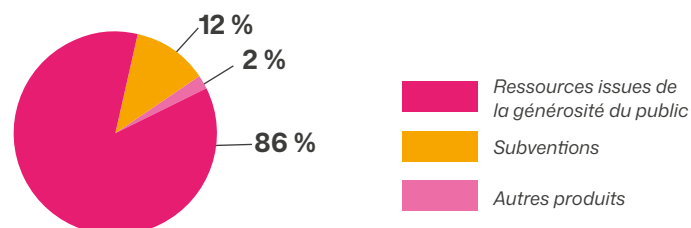
Les ressources issues de la générosité du public (86% des ressources totales de PARTAGE) comprennent :

- les parrainages (55 %)
- les dons (6%)
- les legs, donations et assurances vie (2%)
- le mécénat (4%)
- les cotisations (1%)
- le report des ressources affectées issues de la générosité du public et non encore utilisées des exercices antérieurs (fonds dédiés ; 18%)

Les subventions (12 %), correspondant principalement aux financements publics accordés par l'Agence Française de Développement.

Les autres produits (2%) sont constitués de ressources diverses affectées au fonctionnement de PARTAGE, comme les abonnements, les ventes diverses, les produits financiers, les reprises de provisions.

LES RESSOURCES



TRANSPARENCE FINANCIERE



Les comptes annuels de l'association sont contrôlés chaque année par un expert-comptable indépendant.

Conformément à nos statuts, un Commissaire aux comptes, désigné par l'Assemblée générale des adhérents, procède à un audit des comptes annuels de l'association qui donne lieu à un rapport certifiant la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes de l'exercice.

PARTAGE est agréée par le Comité de la Charte du don en confiance, un organisme d'agrément et de contrôle des

associations et fondations faisant appel à la générosité du public (www.donenconfiance.org).

Par ailleurs, la Cour des comptes dans le cadre des dispositions du code des juridictions financières, peut à tout moment contrôler la gestion de l'association et l'usage fait des fonds collectés auprès du public.

L'intégralité de nos comptes 2025 (Bilan, Compte de résultat, C.E.R., C.R.O.D. et annexes) est disponible sur notre site internet www.partage.org et est déposée au journal officiel.

Les sommes collectées bénéficient à votre filleul.e et à l'ensemble des enfants pris en charge par nos partenaires.

COMPTE DE RESULTAT

Exercice clos le 31 décembre 2025

CHARGES	2025	2024	PRODUITS	2025	2024
Achats de marchandises	20 042	16 712	Ressources liées à la générosité du public	6 856 501	7 178 250
Autres achats et charges externes	2 074 201	1 859 031	Subventions d'exploitation	1 285 126	730 349
Aides financières	5 534 249	5 653 959	Autres produits	142 100	168 538
Impôts, taxes et versements assimilés	102 759	99 373	Reprise sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	104 677	16 597
Charges de personnel	1 480 975	1 492 047	Utilisation de fonds dédiés	1 839 160	2 885 482
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	103 202	118 983	Total produits d'exploitation	10 227 565	10 979 217
Report en fonds dédiés	1 204 215	1 839 160	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 297 177	-100 553
Autres charges	5 099	505			
Total charges d'exploitation	10 524 742	11 079 770	Produits financiers	106 997	135 509
			RÉSULTAT FINANCIER	103 272	132 771
Charges financières	3 725	2 739	Produits exceptionnels	-	754
Charges exceptionnelles	-	1 440	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-	- 685
Impôt sur les sociétés organisme à but non lucratif	22 488	14 974	TOTAL PRODUITS	10 334 562	11 115 480
TOTAL DES CHARGES	10 550 955	11 098 922	RÉSULTAT (DÉFICIT)	216 393	-
RÉSULTAT (EXCÉDENT)	-	16 558	TOTAL GÉNÉRAL	10 550 955	11 115 480
TOTAL GÉNÉRAL	10 550 955	11 115 480			

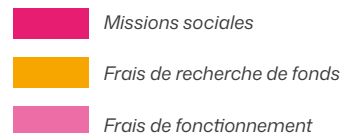
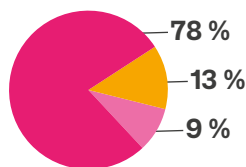
EXTRAIT DU COMPTE DE RESULTAT

Cette présentation est liée à la réglementation comptable ANC 2018-06. La présentation selon ce format est faite depuis 2020.

Exercice clos le 31 décembre 2025

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	7 034 787	7 034 787
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	70 811	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 285 126	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	104 677	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	1 839 160	1 839 160
TOTAL	10 334 562	8 873 948
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - MISSIONS SOCIALES	7 261 976	5 718 189
1.1 Réalisées en France	345 621	49 870
1.2 Réalisées à l'étranger	6 916 355	5 668 319
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 217 186	1 217 186
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	843 805	744 122
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 285	-
5 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	22 488	
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	1 204 215	1 150 863
TOTAL	10 550 955	8 830 360
EXCÉDENT OU DÉFICIT	- 216 393	43 588

AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTÉES TOTALES SUR 2025 (CROD)



POLITIQUE EN MATIÈRE DE RÉSERVES

Objectifs :

La réserve pour projet associatif a pour objectifs :

- d'assurer en cas de difficultés de fonctionnement ou de trésorerie, les engagements pris par l'association auprès de ses partenaires pour le maintien de nos actions auprès des enfants bénéficiaires des programmes,
- de pouvoir faire face à des besoins imprévus,
- de lancer si nécessaire une campagne de collecte et/ou de communication, afin de contribuer à la pérennité de la mission de PARTAGE.

Le Conseil d'administration se prononce sur la gestion de cette réserve sur proposition de la Directrice Générale.

Durée d'autonomie :

Le niveau actuel de la réserve pour projet associatif au 31/12/2025, assure la pérennité de l'association, notamment en disposant d'un fond de roulement (956 k€) permettant de couvrir 3 mois de fonctionnement courant.

DÉFENDRE

PARRAINEZ !

**ON GAGNE BEAUCOUP
À DONNER**

Pour agir efficacement, il faut agir dans la durée. Le parrainage permet cette pérennité. PARTAGE propose trois formes de parrainages :

- Parrainage de cœur : vous créez un lien unique avec un enfant
- Parrainage d'enfant : vous recevrez des nouvelles d'un comité d'enfants
- Famille de cœur : vos enfants deviennent copains ou copines du monde.

DONNEZ !

Vous pouvez agir en faisant un don à PARTAGE.

- don ponctuel
- don régulier
- don par SMS : en envoyant "DON5", "DON10" ou "DON20" au 92505.

Ces dons vous donnent droit aux déductions en vigueur. Vous recevez un reçu fiscal.

**DEVENEZ
BÉNÉVOLES !**

PARTAGE, c'est une aventure humaine. Une association. Un lien. C'est l'idée qu'ensemble, on peut faire la différence.

Rejoignez l'une de nos antennes bénévoles locales ou consultez nos offres de mission.

PARRAINEZ !

S'associer à PARTAGE, c'est donner du sens à votre engagement sociétal, mobiliser vos équipes autour d'un projet fédérateur et affirmer votre responsabilité envers les générations futures :

- mécénat financier (défiscalisation 60%)
- mécénat de compétences
- don en nature

TRANSMETTEZ !

PARTAGE est habilitée à recevoir tout type de legs (universel, particulier, à titre particulier) et toute donation ou contrat d'assurance-vie.

Nous sommes exemptés des droits de succession et de mutation. Nous recevons donc la totalité de ce que vous souhaitez transmettre.